

**ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL**



Syndicat des Jeunes
Biologistes Médecins



Communiqué APH/JM/SJBM/SNBH du 16 novembre 2020

Covid ou Cofrac : le Ministre s'engage mais l'intendance ne suit pas !

Les syndicats de biologie médicale ont adressé un courrier au Ministre des Solidarités et de la Santé le 28 octobre dernier lui demandant la suspension du processus d'accréditation des laboratoires en raison de la crise sanitaire.

Le Ministre a répondu oralement qu'il y était favorable afin que les biologistes médicaux puissent se consacrer entièrement à leur mission de santé.

Depuis et malgré les relances des syndicats, c'est le silence. Aucun retour officiel du ministère.

Pendant ce temps les audits se poursuivent et les biologistes médicaux qui demandent le report de leur évaluation doivent s'engager dans des bras de fer récurrents avec des administratifs du Cofrac menaçant d'une suspension de leur accréditation sous prétexte « d'impératifs formels issus des référentiels internationaux en vigueur ». En tant que client, la section Santé Humaine et la Biologie Médicale sont considérées comme des domaines industriels comme les autres clients du Cofrac et seule compte la conformité des engagements internationaux.

A l'heure où dans nos hôpitaux nous déprogrammons les opérations chirurgicales, sur l'injonction des pouvoirs publics et/ou par nécessité, et où on diffère des traitements pour des patients atteints de pathologies lourdes et/ou chroniques, l'accréditation se poursuit envers et contre tous les biologistes médicaux avec un double discours qui n'est plus acceptable.

Devant l'urgence et l'incohérence de cette situation, nos syndicats appellent les biologistes médicaux à refuser toute procédure en lien avec l'accréditation et les assurent de leur plein soutien. Si l'administration et les organismes accréditeurs veulent suspendre des laboratoires qu'ils osent, nous attaquerons en justice devant un tel déni de notre charge de travail et de l'incohérence de la situation !!!

Dans cette crise sanitaire sans précédent, les Biologistes Médicaux font leur travail et assument jour après jour toutes leurs responsabilités.

Il est temps que le Ministère et le Cofrac assument les leurs, conformément aux propos tenus par le Ministre des Solidarités et de la Santé, et dans l'intérêt de la population.

La maison brûle, il ne faut pas regarder ailleurs pendant que les biologistes et le personnel des laboratoires donnent le meilleur d'eux-mêmes pour faire leur travail et répondre à leurs missions de soin !

Jean-François Cibien
APH
06 07 19 79 83

Emanuel Loeb
JM
06 50 93 64 60

Lionel Barrand
SJBM
06 67 20 81 88

Carole Poupon
SNBH
06 76 36 56 67